

# MOUVEMENT EUROPEEN

## PRESIDENTS D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-Kalergi, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMAN, († 1963), Paul Henri SPAAK.

Président. M. Maurice Faure.

Vice-Président. sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.

Secrétaire Général: Robert van SCHENDEL.

## CONSEIL INTERNATIONAL

Membres: délégués des organisations internationales et nationales adhérentes

## BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

Président: M. Maurice FAURE.

Vice-Président: sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.

Membres: M.A. ALERS, Baron BOEL, MM. Georges BOHY, Alfred BOREL, René COURTIN, Henry CRAVATTE, Fritz ERLER, Lord GLADWYN, MM. John MYND, F. JOCKIN, E. MAJONICA, René MAYER, J.H.C. MOLENAAR, Franco NOBILI, Georges PESMAZOGLU, André PHILIP. André VOISIN et Terje WOLD.

Secrétaire Général: Robert van SCHENDEL

## CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Président: M. Georges BOHY.

### I. Organisations membres du Mouvement Européen.

#### A. Internationales:

Associations Européenne des Enseignants . . . . .	A. ALERS
Centre d'Action Européenne Fédéraliste . . . . .	
Président du Comité Fédéral . . . . .	Henri BRUGMANS
Président du Comité Exécutif . . . . .	André VOISIN
Conseil des Communes d'Europe . . . . .	Henry CRAVATTE
Conseil Parlementaire du Mouvement Européen . . . . .	Georges BOHY
Ligue Européenne de Coopération Economique . . . . .	Baron BOEL
Mouvement Libéral pour l'Europe Unie . . . . .	René DREZE
Mouvement Gauche Européenne . . . . .	André PHILIP
Nouvelles Equipes Internationales . . . . .	Théo LEFEVRE
Union des Résistants pour une Europe Unie . . . . .	Jean KREHER

#### B. Nationales:

Conseil allemand, autrichien, belge, britannique, danois, français, grec, irlandais, italien, luxembourgeois, néerlandais, norvégien, suédois, suisse, turc; comité albanais, bulgare, hongrois, polonais, roumain, tchécoslovaque et des pays baltes.

### II. Organisations associées au Mouvement Européen.

Organisations européennes de la C.I.S.L.

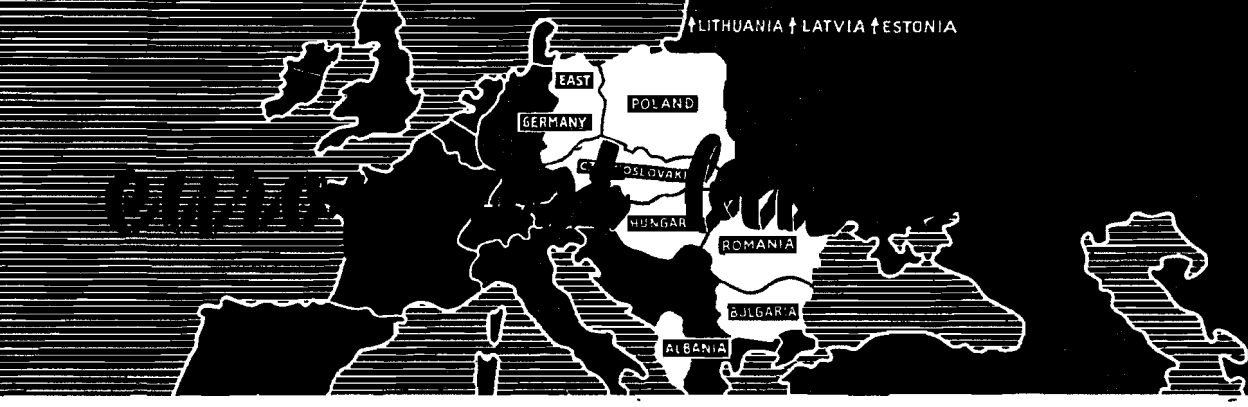
Bureau Syndical Européen - C.I.S.L.

## INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) . . . . .	Denis de RUGEMONT, Directeur
Collège d'Europe (Bruges) . . . . .	Etienne de la VALLEE POUSSIN
Commission de l'Europe Centrale et Orientale . . . . .	Henri BRUGMANS, Recteur

## SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

Bruxelles, 4, avenue d'Auderghem,, 57 1 - tél. 35.01.94



# ROMANIA

## 1963 PLAN FULFILLMENT

Industrial production in Romania in 1963 continued to develop at a rate which gives that country one of the fastest-growing economies in the world, although the pace slowed slightly compared to 1962.

According to the report of the Central Directorate of Statistics, total industrial output rose 12.5 percent in 1963, fulfilling the plan by 101.7 percent. In 1962 the corresponding figures were 14.7 percent and 101.9 percent respectively. Again, emphasis was placed on production of capital rather than consumer goods, the former showing a 14.3 percent increase as against 9.3 percent for the latter. The 1962 figures were 17.5 percent and 10.2 percent, indicating a slower pace.

In the four-year period 1960-63, total industrial output increased 74 percent, or at an annual rate of 15 percent, considerably better than the 13 percent foreseen in the six-year plan.

During 1963 specific increases in various industrial branches ranged from five percent in the food industry to 30 percent in the chemical industry.

Output figures for specific industries in 1963 are as follows (percentage increases over 1962 in parentheses):

Steel, 2,704,000 tons (10); pig iron, 1,706,000 tons (13); rolled steel, 1,921,000 tons (15); steel pipes, 478,000 tons (5); metallurgical coke, 1,141,000 tons (2); iron ore, 2,286,000 tons (32); coal, 10,267,000 tons (7); oil, 12,233,000 tons (3); methane gas, 10,101,000 thousand cubic meters (14); refined oil products, 6,629,000 tons (1); lubricating oils, 415,000 tons (17); electric power, 11,655,000 thousand kwh (16); internal combustion motors, 549,000 hp (15);

electric motors, 1,011,000 kw (10); electric transformers, 3,405,000 kva (11); drilling installations, 120 pieces (minus 12); technological equipment for petroleum processing, 14,048 tons (4); technological equipment for the chemical industry, 43,919 tons (6); motor vehicles, 20,174 pieces (34); ball bearings, 8,760 thousand pieces (21); tractors, 55,783 conventional units of 15 hp (minus 14); chemical fertilizers (100 percent active substances) 185,000 tons (41); phosphorus fertilizers, 100,000 tons (15); wool fabrics, 38 million square meters (14); knitted goods, 57 million pieces (5); television sets, 68,148 pieces (64); electric refrigerators, 72,035 pieces (57); meat without fat, 267,000 tons (minus

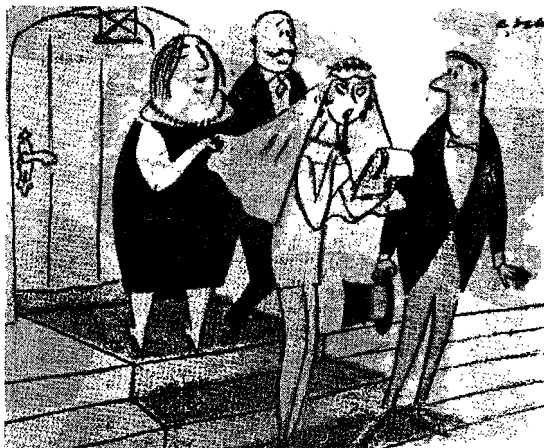
10); meat products and canned meat, 74,223 tons (minus 0,4); cheese, 43,280 tons (minus 5); cooking oil, 160,000 tons (minus 1); sugar, 287,000 tons (minus 16).

Productivity in industry rose by eight percent, although planned for 8.5 percent. No figures were given for production costs which, according to the report "showed important successes in reduction."

Reporting on the production of consumer goods, *Scinteia* (February 1) stated: "Even though the agricultural sector did not deliver the full amount of raw material planned for this industry, which resulted in underfulfilled quotas for meat, sugar, and milk products, the population was supplied with these items in a satisfactory manner."



Removed from the centers of social activity, practitioners of the ideology of withdrawal are depicted pursuing their "empty pleasures". Szpilki (Warsaw)



A bride announces her post-marriage decision; first, then children.  
Ludas Matyi (Budapest)

**SOMETHING WRONG EVERYWHERE**

The ideological monthly of the Bulgarian Communist Party, *Novo Vreme*, took a look at the situation in the country and the party and found little that seemed worthy of praise. The party organizations were condemned for not getting the 1963 plan fulfilled: 25 percent of the industrial enterprises had failed to meet their targets in the first nine months of the year.

One of the problems was sagging labor discipline, which showed up in high labor turnover, absenteeism, and overpayments in wages. Management staffs were also charged with abusing their power, planning badly, failing to give the workers material incentives, and with other "vestiges of the personality cult period."

There were too many party members who "consider it as their irrevocable right to be in responsible positions for a lifetime and never to get a lower salary than the highest one they had in the past . . . (who) often speak in the language of slanderers and abusers of the people's government and party policy."

What was needed, said the party magazine, was to "purge the party ranks of rotten elements who have lost the image of communists."

**DISCIPLINING THE DISCIPLINERS**

Managers of enterprises will now be subject to fines and sentences to corrective labor if they fail to abide by regulations designed to maintain labor discipline. These were the provisions of a decree issued by the government and the party's Central Committee.

The decree followed a report by the Committee for Labor and Wages which, in a survey of 800 projects, found widespread disregard of statutes covering labor and wage payments. The majority of these enterprises were not up to par in personnel staffing and in following wage fund regulations.

The Committee cited these managerial failures: illegal increases in workers' wages through the setting of "unrealistic" norms, payment for work not completed, overstaffing, and adding the names of non-workers to the payroll, including trade union and Komsomol officials and even football players.

The investigating committee also noted "irregularities in filling posts and paying wages, disregard of the requirements regarding education, length of service, incorrect payments of remuneration for length of service. . . . Wage funds are used for the illegal payment of bonuses by report-

ing, incorrectly on work that has been done. For instance, the engineering technical workers and employees in the preserves factory at Lom have been paid a bonus valued at 333 leva, while the production plan of the enterprise has not been fulfilled."

The decree called for fines of 200 leva against managers who hire workers who have left previous job without authorization from the appropriate party or trade union council. A second misstep adds the possibility of a 400 leva fine plus a three-month sentence to a corrective labor camp. (*Official Gazette*: [Sofia].

**RENEWING THE PARTY ORGANIZATIONS**

Party organizations on all levels are electing new officials. The elections, held in accordance with Article 26 of the Bulgarian Communist Party statutes adopted by the Eighth Congress, are aimed at renewing the party officialdom, although no specific turnover is indicated.

*Rabotnichesko Delo* reported that the elections, which began on October 1 and are to continue through February, had thus far resulted in a turnover of more than one-fourth of the membership in more than one-third of the party organizations. In the Ruse district, about 30 percent of the party bureaus and 25 percent of the secretaries of the basic organizations were newly-elected, with the percentage in the Sofia, Smolyan, Kystendil and Tarhovishte districts being considerably higher.

The party organ criticized many of the organizations for lack of militancy in attacking party enemies and party critics, indicating that one function of the election procedure is to purge the unmilitant.

**DEFLECTIONS TO GREECE**

Six Bulgarian Moslems, complaining that "Moslems are persecuted in our country," received asylum in Salonika in northern Greece on December 2, according to a report in the *New York Times*. Earlier reports

noted considerable dissatisfaction among Bulgarian farmers of Turkish origin because of the low prices they were receiving for their tobacco crops. Evidence of the existence of such unrest among the farmers was seen in the decision of the Department of Rural Economy of the Smolyan District to add to the payments granted tobacco growers in the district. (*Rodopski Ustrem* [Smolyan].)

Earlier Premier Zhivkov had taken the trouble to deny rumors that the government was planning to deport the Turkish minority in Bulgaria. The minority numbers 656,000.

#### NEW OIL DISCOVERY

Premier Todor Zhivkov and other dignitaries were on hand at the Dolni Dubnik village in the Pleven region on December 5 to mark the discovery of two sources of crude oil on November 17 and 23. Zhivkov, who accepted two bottles of the oil from the head of the geological brigade prospecting in the north central area of the country, praised the team and promised that "we shall sink hundreds of boreholes. There will be crude oil, and plants for crude oil processing. We shall thus be able to develop several branches of the chemical industry." (*Rabotnichesko Delo*).

Drilling in the region began in 1960, and two years later it was determined that oil deposits of high quality were available.

#### TECHNOLOGY VS. IDEOLOGY

In nonpolitical affairs, the Soviet-bloc countries still manage to get along with China. The seventh Session of the Bulgarian-Chinese Commission on Scientific and Technical Collaboration met in Sofia from November 18 to 26. The Chinese were received in a friendly manner at the airport and taken on visits to industrial enterprises and collective farms. Before departing on November 27, the Chinese laid a wreath at the mausoleum of the late communist hero, Georgi Dimitrov.



This Czechoslovak cartoon sees "Individualism" (above) as the individual acting against the majority. "Dogmatism" (below) is just the opposite.

Rohac (Bratislava)

A protocol was signed on November 26. China is to provide Bulgaria with scientific and technical assistance in the chemical, ferrous metals, food and building industries in exchange for similar aid to China in the agricultural machinery and building industries. (*Rabotnichesko Delo*.)

But China's allies, the Albanians, were simultaneously reminded that they have taken the wrong political course. On the occasion of the 19th anniversary of the liberation of Albania, *Rabotnichesko Delo* pointed out that in the struggle against the Fascists, the Albanian workers "had one support, a great example and source of inspiration—the Soviet Union and its Communist Party." They party organ also attacked the "dogmatism, sectarianism, and narrow-minded nationalism [which] have led the leaders of the Albanian Workers Party to a complete retreat from Marxism-Leninism and to deviation from the coordinated general line of the international communist movement, to a violent an-Soviet hysteria."

The Albanian reception in Sofia attracted only such low-ranking officials as the deputy foreign minister, Lyubomir Angelov, and the head of the protocol department in

the Ministry of Foreign Affairs, Nikola Danchev. (*Rabotnichesko Delo*.)

#### TWO WOULD-BE DEFECTORS SHOT

Radio Sofia reported on December 3 that two Bulgarians caught in March 1963 while trying to cross the border, had been shot after their appeal for clemency had been denied. The two men, Rangel Kizjakov and Mitko Manev, were accused of having a "hostile attitude toward the policy of the People's Government and the country, and the former was reported to have been imprisoned earlier for "counterrevolutionary activities." In addition, the condemned men were accused of "agreeing to cross our country's borders illegally and offering their services to foreign intelligence services."

#### SAVING ELECTRIC POWER

In an effort to conserve electricity, the Council of Ministers announced on November 22 that industries using more power than allotted them by the Committee for Power and Fuel would be billed at a price 50 percent higher. It also announced that those responsible for excessive use would be disciplined. (*Otechestven Front* [Sofia].)

## KALEIDOSCOPE

## ALBANIA

## 1963 PLAN FULFILLMENT

Most sectors of Albania's economy succeeded in overcoming the difficulties created by the Soviet-bloc economic boycott and last year's severe winter to achieve good results in fulfilling the 1963 plan, according to Radio Tirana, January 28.

The plan for industrial production was said to have been fulfilled by 101.3 percent, an increase of 6.7 percent over 1962. According to preliminary data total agricultural production increased about 8 percent. Increases in specific products were as follows (in percent):

bread grain	1.2
rice	72
cotton	32
tobacco	53
sugar beats	20
barley malt	44
vegetables	21
beans	68

The construction plan was reported fulfilled 100 percent, an increase of four percent over 1962. Among the many important construction projects last year were the Friedrich Engels hydroelectric power station, the Lac-Lezht-Shkoder high tension electric line, a machine factory in Kavaje, a cement factory, a marble slate factory, three olive processing plants, three small shoe factories, the Vorre Lac railway line, two electric pumping stations, two cold storage rooms, 21 schools, and four hospitals.

Retail sales were up 6.7 percent over 1962; the 1963 plan in this area was overfulfilled by 1.8 percent. Foreign trade turnover increased considerably: imports were 12 percent and exports 9.5 percent higher than in 1962.

## EDUCATION

The communiqué reported that in 1963 the total number of students registered in Albanian high schools reached 11,900, or 1.5 percent more

than the previous year. During the same period, 1,300 persons, or 30 percent more than in 1962, graduated from the Tirane State University, the state agricultural institute, teachers' institutes and other schools of higher education.

## ANNIVERSARIES

The press observed three anniversaries in recent weeks.

On January 11, the party newspaper *Zeri i Popullit*, took note of the eighteenth anniversary of the founding of the Albanian People's Republic. On that date in 1946, it wrote, "the constituent assembly, which emerged from the first free and democratic elections in the history of our people, proclaimed the Albanian People's Republic, the state of the workers and working peasants. . . . The proclamation of the republic was not the result of the political speculation of foreign powers, but . . . successfully crowned the efforts of our people for freedom and independence."

The article concluded with a full paragraph hailing the recent visit of Chinese premier Chou En-lai to Albania and attacked the "aggressive plans and actions of imperialism headed by American imperialism and its tool modern revisionism."

## LENIN'S DEATH

Ten days later came the fortieth anniversary of the death of Lenin. During Lenin's own lifetime, and especially since his death, said *Zeri i Popullit* on January 21, the proletariat had "achieved great historic victories." "Leninism, which is the Marxism of the era of imperialism and of the proletarian revolution . . . has now become a colossal material force, which has gained a hold over the spirit and mind of hundreds of millions of people."

Again arguing its view in the communist ideological dispute, the party organ invoked Lenin as the

standard bearer in Albania's fight against imperialism and revisionism:

Lenin's struggle against opportunism and revisionism is of exceptional importance today when a great struggle has broken out and is developing in the world between Marxism-Leninism and modern revisionism—that product of imperialist policy which, under present conditions, advances along the tracks of the old revisionism and opportunism which were destroyed by Lenin. Marxism has always developed in the fire of battle. The great Lenin himself stressed this when he said that "this doctrine has had to advance by fighting for its life every step of the way."

The article concluded with a scathing denunciation of Nikita Khrushchev and his "revisionist partisans," who "swear to all the gods that they are faithful to Lenin and his teaching in order to blind those who may be duped by their demagoggy."

## STALINGRAD

*Zeri i Popullit* reminded its readers that 21 years ago "the glorious Soviet army of Josef Stalin rose in one rank and fought with unmatched heroism" to withstand the "concentrated onslaught of the fascist aggressors." Stalingrad, "became a grave for the Hitlerites. The defeat at Etalingrad marked the beginning of the end for them."

Referring to the recent renaming of the city (now Volgograd), it concluded that "this great historic reality cannot be tarnished by any enemy. The attempts of Nikita Khrushchev's revisionist group to distort history cannot succeed. Our people and all freedom loving and progressive peoples of the world will recall Stalingrad for generations to come."

# Portrait du citoyen européen

par

J. N. MANZATTI

C'est le titre d'un suggestif exposé documentaire présenté à la Chambre de Commerce de Milan, sous les auspices de l'Association Italienne pour les Etudes de Marché, par Mme Marie Bergamasco Visconti di Modrone, directrice des services de publicité du « Reader's Digest » italien et, en même temps, Conseiller de l'Association.

Il s'agit d'une enquête sur vaste échelle réalisée selon la méthode de « l'échantillon humain » ce qui veut dire en interrogeant des personnes appartenant à différentes catégories sociales et culturelles.

La science du « Marketing » pratiquée depuis longtemps aux Etats-Unis avec des résultats exceptionnels, ce qui a contribué au développement de l'industrie et du commerce américains, a été introduite en Italie au cours de ces dix dernières années après une visite d'étude effectuée en 1954. En effet, une mission, présidée par le professeur universitaire Guglielmo Tagliacarne, dont faisaient partie de brillants économistes italiens, se rendit aux Etats-Unis à l'époque pour étudier sur place l'expérience américaine, avec l'appui substantiel des gouvernements italien et américain. Ce voyage permit aux participants de se rendre compte des véritables proportions d'une activité qui avait réussi à porter l'économie américaine à un degré de perfection enviable.

De retour en Italie, le professeur Tagliacarne jeta les bases d'une association pour les Etudes de Marché et en juillet 1954 le nouvel organisme entra en activité. Il avait pour président national le professeur G. Tagliacarne en personne et pour vice-président national et président pour l'Italie du Nord, Mr. Constantin Dragan, industriel, fondateur de notre revue. La nouvelle

formation se rallia à l'ESOMAR (European Society for Opinion Survey and Market Research), présidé par M. Yves Fournis, avec, en tant que conseiller pour l'Italie, M. Guglielmo Rizzi, et comme déléguée nationale italienne Mme Eduarda Sanna.

La création d'un organisme actif en Italie ne tarda pas à porter ses fruits et, dans une certaine mesure, elle a beaucoup influencé le progrès économique du Pays. L'introduction de la méthode du Marketing a été particulièrement bienfaisante comme le prouve le fait que l'on ne peut plus se passer de l'opinion des spécialistes du secteur si l'on veut organiser sur des bases modernes la production et la vente. C'est donc avec un bilan triomphal que l'Association Italienne pour les Etudes de Marché se prépare à fêter au mois d'octobre prochain son dixième anniversaire.

\*\*\*

Au cours de sa conférence, Mme Visconti di Modrone a exposé avec compétence les données statistiques et l'esquisse d'une recherche qui n'a jamais été effectuée jusqu'ici, concernant les Six Pays du Marché Commun avec adjonction de la Grande Bretagne. Pour la première fois, en effet, la technique de la recherche a considéré, au delà des frontières nationales, *sept pays européens comme un marché commun*. Une enquête de vastes proportions ne pouvait manquer de fournir des détails parfois pit-

toresques, mais surtout des informations d'ordre scientifique, psychologique et politique. Le niveau des conditions de vie dans les sept pays interrogés présente, comme il est naturel, de sensibles variations dues aux diverses structures, à la densité de la population, aux rigueurs du climat, à la conformation géographique ou géologique, au degré de culture et de civilisation. Mais si les 79% des personnes interrogées avaient entendu parler du Marché Commun, les 29% seulement ont pu citer correctement les noms des Pays qui en font partie. Ce fait doit être attribué à la lecture relativement réduite des journaux. En général les opinions favorables au Marché Commun en raison de ses avantages, sont bien plus nombreuses que les négatives.

Les avantages peuvent être résumés en quelques points essentiels:

1) élimination des taxes de douane avec facilités de vente dans un pays des produits des autres Pays de la Communauté.

2) groupement de tous les moyens de la recherche scientifique dans les six Pays.

3) possibilité de jouir partout des mêmes bénéfices sociaux.

4) validité dans tous les Pays du Marché Commun des diplômes et qualifications professionnelles.

\*\*\*

D'un examen de l'enquête, on peut conclure qu'il existe une conscience de la communauté mais sans penchant particulier pour une fraternité avec les peuples d'autres races et d'autres continents. La tendance vers une unification des coutumes et, en général, vers un même niveau de vie, se manifeste déjà dans les Pays du Marché Commun, en

## VII<sup>es</sup> Etats Généraux des Communes et des Pouvoirs Locaux Européens

Sous le haut patronage du Président de la République Italienne se dérouleront à Rome, du 15 au 18 octobre 1963, les VII<sup>es</sup> Etats Généraux du CEE (Conseil des Communes et des Pouvoirs Locaux d'Europe).

A une époque particulièrement difficile pour l'intégration européenne, ce Congrès veut constituer un témoignage de la ferme volonté des peuples européens de dépasser tout obstacle et toute difficulté pour aboutir à la fédération politique de l'Europe, prémisses indispensables pour assurer le progrès économique et civique de notre continent et pour garantir la paix et la collaboration européenne au développement démocratique du monde.

Encore une fois, les représentants des pouvoirs locaux d'Autriche, de Belgique, de France, d'Allemagne Fédérale, de Grande Bretagne, de Grèce, d'Italie, du Luxembourg, des Pays Bas et de Suisse se réuniront pour discuter des problèmes concernant la construction d'une Europe moderne et démocratique. Le progrès économique et social devra être assuré par le concours déterminant des Pouvoirs locaux; les valeurs culturelles seront opportunément défendues et renforcées dans le respect de l'autonomie des hommes de lettre et des activités culturelles des Pouvoirs locaux et de leurs in-



La Colonne Trajane à Rome

frastructures; la constitution du Pouvoir fédéral européen constituera la gage de la nouvelle société. Les problèmes discutés seront les suivants:

1) Les Communes et les communautés territoriales, centres d'animation de l'esprit européen;

2) La planification du territoire et la politique régionale de

l'Europe doivent être démocratiques et non pas autoritaires;

3) L'Europe a besoin d'institutions qui puissent en assurer de façon irréversible l'unité économique et politique.

A l'occasion des VII<sup>es</sup> Etats Généraux, seront réunis non seulement 4.000 maires et administrateurs locaux de Communes, Côtés, Landkreise, Provinces, Départements, Régions, Laender etc., mais aussi les représentants les mieux qualifiés des forces populaires et fédéralistes européennes en mesure d'apporter la solidarité des mouvements politiques, sociaux et culturels pour la création d'une « Europe des peuples », pour la réalisation d'institutions politiques qui réuniront de façon irréversible les européens et qui contrôleront démocratiquement le progrès d'intégration économique.

### Suite de la pag. 3

permettant d'envisager l'avenir avec un certain optimisme.

Bien qu'une telle enquête soit difficile à conduire et entraîne d'énormes frais, nous croyons légitime le désir exprimé en conclusion de la conférence par M. Constantin Dragan, président de la réunion, sous cette forme: « refaire un jour — d'ici cinq ou dix ans — un sondage de l'opinion publique sur les mêmes ar-

guments, pour constater l'évolution de l'idée communautaire parmi les peuples intéressés ».

Le prestige du « Reader's Digest » publié en 48 éditions et en treize langues, avec un tirage de 25 millions d'exemplaires (un chiffre que n'est inférieur qu'au tirage de la Bible), pour 80 millions de lecteurs, est une garantie suffisante sur les possibilités de le faire et, surtout, sur la réussite d'une pareille entreprise.

# Quelques points importants du développement économique du MEC

par  
DUQUESNE DE LA  
VINELLE

Le Marché Commun n'a pas créé à partir de rien une situation économique entièrement nouvelle. Il est intervenu à un moment donné de l'évolution historique et lui a donné une empreinte. Chercher à isoler les conséquences économiques du MEC de ce qu'il convient d'attribuer aux autres éléments de la contingence historique serait à coup sûr un bon exercice intellectuel, mais pratiquement n'aboutirait à rien.

Pour évaluer avec exactitude tout ce que le MEC signifie pour notre génération il faudrait faire un retour en arrière. Mais une chose est incontestable: le MEC confirme et amplifie de façon décisive le processus de reconstitution d'une économie internationale, commencé tout de suite après la guerre. Il s'agit d'une immense transformation. Pour en avoir la mesure exacte il suffit de rappeler, durant l'entre deux guerres, les augmentations réitérées des droits de douane, les contradictions tenaces des politiques monétaires, les multiplications des privilèges reconnus par les Etats à leurs citoyens, les tentatives de complète autarchie etc..

Sur le plan économique le mouvement possède une logique intérieure dont on peut clairement discerner les conséquences. En portant l'organisation économique internationale à un niveau d'efficacité bien supérieur, le MEC permet aux Etats européens d'achever rapidement une industrialisation dont l'évolution avait été sensiblement ralentie dans la période 1914-1944.

La composition des populations réparties par professions en sortira profondément transformée. Au début du siècle, la population active des Pays qui font aujourd'hui partie du MEC comptait environ 50% d'agriculteurs. A l'heure actuelle ils ne sont plus que 20% et leur im-

portance relative décroît rapidement. Dans une quinzaine d'années ils ne seront plus que 5%, au maximum 10%. L'emploi augmente plus rapidement dans les services que dans l'industrie. L'exemple des Etats-Unis montre que le jour arrivera (dans 15 ans?) où les 50% de la population active seront occupés dans les services. Les salariés deviendront une minorité par rapport aux employés. Toute aussi importante et impressionnante est l'augmentation des universitaires: on s'achemine vers une situation où la population active (de sexe masculin) comptera plus des 10% d'intellectuels.

L'organisation, elle aussi, se modifie rapidement. Au début du siècle les hommes en âge de déployer une activité, sauf dans les régions méridionales où subsistent des structures moyenâgeuses, se livraient surtout aux professions libérales, à l'agriculture, au commerce, à l'artisanat; les ouvriers ne constituaient que de petits groupes travaillant en contact direct avec leur patron. Le progrès de la concentration a réduit les professions libérales à ne former qu'une minorité. Une majorité de plus en plus consistante exerce les professions libérales dans des organisations hiérarchisées. En résumé: une préparation spécifique de plus en plus intense, une indépendance de moins en moins grande dans l'exercice de la profession. Ces faits comportent un profond changement de la condition humaine et des problèmes qui lui sont liés.

La diminution de la pauvreté réduit la tension capital-travail, mais la structure hiérarchique du milieu professionnel détermine de nouveaux problèmes. Par

exemple, elle rend difficile la communication entre les chefs et les subordonnés, rend la décentralisation indispensable de même que la répartition des responsabilités sous peine de contradiction, car le personnel a subi une préparation telle qu'il peut assumer des responsabilités et les exercer. L'importance pratique de certaines qualités humaines devient fondamentale: sens du travail d'équipe, ouverture mentale vers les autres, désintéressement (la recherche de l'avantage particulier n'est plus fondamentale, mais les rivalités, les jalousies, les antipathies entre personnes ou groupes font de grands ravages).

Les remarques précédentes, tout en se rapportant à quelques problèmes d'ordre général, permettent de replacer dans leur juste perspective quelques questions plus concrètes et plus directement en rapport avec le MEC.

\* \* \*

Et d'abord, les diverses difficultés du secteur agricole. La diminution du nombre des agriculteurs est une des conséquences les plus graves du problème économique. D'autre part on ne peut penser à arrêter ou ralentir ce processus. Mais il n'y a aucune raison pour admettre que cette diminution des agriculteurs se produise comme au hasard. Voici les points qui semblent les plus frappants vus dans l'optique du Congrès.

1) l'appauvrissement relatif du paysan. Vivement ressenti par les intéressés, c'est un phénomène réel et actuel, comportant des nuances selon les régions. Le phénomène peut être immédiatement atténué en pratiquant une politique de soutien des prix et de subventions. Mais à longue échéance le seul remède est une meilleure organisation qui implique une réduction d'occupation dans le secteur.

2) la transformation structurelle de la société rurale. Les ouvriers agricoles sont les premiers à chercher une autre occupation; puis viennent les fils des agriculteurs. Dans certains cas extrêmes (Sicile, Apennins), les agriculteurs eux-mêmes abandonnent leurs terres. La crise du village peut en outre provoquer le départ de ceux qui gravitent autour du secteur agricole: maçons, ferblantiers, notaires, médecins, boutiquiers. A la fin de ce processus, on s'apercevra que les jeunes sont partis et il n'y aura plus de diversités professionnelles dans ce milieu.

3) la modification des rapports avec la ville. Dans la mesure où l'exploitation agricole se modernise, pénètre davantage dans l'économie des échanges, avec d'évidentes conséquences psychologiques et morales. Autour des grandes villes, les cultivateurs sont presque déjà des citadins.

4) Le sort des émigrants et leurs rapports avec ceux qui restent. Si les émigrants vont loin, les rapports familiaux sont rompus. S'ils ne s'éloignent pas trop, ces rapports peuvent subsister pour le week-end ou les vacances. Au terme d'une génération, le village peut devenir un lieu de séjour dominical ou estival. Arrivera-t-on, à travers cette évolution, à un nouvel équilibre social et économique entre ville et campagne? Cet exode des émigrants détermine des problèmes de logement, de réception et d'assimilation dans la société urbaine. Dans une douzaine d'années, devront être intégrés dans les villes environ cinq millions de ruraux, plus leurs familles.

\* \* \*

En ce qui regarde les problèmes urbanistiques au sens large, on doit se demander tout d'abord quelles transformations présenteront les villes dans une société en phase d'enrichissement rapide. A première vue on peut distinguer, en gros, trois types de situations: 1) villes à développer très rapidement en raison d'une affluence d'immigrés provenant des campagnes, 2) villes à décongestionner. 3)

villes du siècle dernier, à moderniser et assainir.

Malheureusement, il n'existe encore aucune forme d'accord et de politique commune sur les «critères de gestion» des villes. Bien des questions sont à résoudre. Par exemple, il faudra étudier quelles sont les conséquences d'une type déterminé d'habitation sur l'équilibre psychologique et moral. quels genres de distraction il convient de favoriser et où (individuelle ou collective, à la maison, dans le quartier, dans le centre); si et comment il convient d'opérer une séparation par classes sociales; quelle importance relative il faut attribuer, en matière de milieu, à l'esthétique des édifices, aux zones de verdure, à la largeur des rues; s'il est opportun de créer des villes-dortoirs ou des villes-satellites, ou s'il vaut mieux étendre et améliorer les banlieues. Reste enfin le problème du prix des logements pour lequel assume une importance particulière l'étude des coûts des infrastructures et la longueur des déplacements.

Sur tous ces problèmes, le Marché Commun exerce une influence profonde en augmentant leur urgence parce qu'il accélère l'évolution. D'autre part, il rend possible la formulation de normes communautaires dans le cadre de la politique sociale et de l'harmonisation des législations nationales, et peut donc indiquer les solutions les meilleures.

En établissant le principe de la liberté d'emploi, le Marché Commun favorise les migrations internationales. Déjà, ces émigrations assument des proportions inattendues. En conséquence, certaines agglomérations urbaines deviennent cosmopolites; la population est plus ou moins fluctuante au moins pour une période de transition.

\* \* \*

Le MEC pose aussi des problèmes de reconversion. Il y a des cas, d'ailleurs assez rares, où des industries ont été durement frappées par la formation du Mec. Les problèmes ne sont graves que lorsque l'industrie

est essentiellement localisée. Mais l'accélération du progrès a une influence plus générale et plus profonde: elle impose un effort d'adaptation intense et continu.

Ceci signifie, pour l'homme, la nécessité d'être ouvert à des idées neuves, de trouver son propre équilibre non dans la stabilité mais dans le mouvement. Il en résulte clairement l'importance de l'enseignement pour adultes: réadaptation, perfectionnement, cours post-universitaires. La limite de l'opportun est représentée par l'éducation permanente.

\* \* \*

La répétition périodique des préoccupations relatives aux aspects régionaux de l'économie et de l'organisation, est contemporaine du MEC et semble répondre au moins à deux besoins profonds. Le premier, est le besoin d'une distribution plus vaste et plus équitable des avantages du progrès économique. Le second est le besoin d'une structure de la société délimitant les subdivisions en classes sociales ou par professions.

Dans la pratique, on peut encadrer les activités économiques des entreprises et de certains services publics dans une organisation régionale ductile qui, tout en donnant satisfaction aux besoins susdits, améliore l'efficacité du système économique dans son ensemble.

Dans le cadre du MEC cette évolution amènera à constater que les frontières nationales séparent des territoires qui, à cause de facteurs géographiques, économiques et humains ne constituent, dans la réalité, qu'une seule et même région naturelle. Aussi on déterminera une force tendant à organiser une étroite interpénétration de ces régions. La conséquence humaine sera la refonte de la structure sociale moyennant la reconstitution des réseaux naturels des rapports sociaux et économiques à la périphérie des Etats nationaux. Etant donné la longueur des frontières, surtout au nord de la Communauté, de nombreuses populations en tireraient avantage.

*L'Assemblée générale des Syndicats libres au sein de la C.E.E.*

## POUR UNE EUROPE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE INTÉGRÉE

Les fédérations syndicales des six pays de la Communauté économique européenne, affiliées à la Confédération internationale des Syndicats libres, ont tenu leur Assemblée générale à Paris, du 11 au 13 mars 1964. Au nom de ces quelques 13 millions de membres, l'Assemblée a voté une série de résolutions intéressant le rapport entre la C.E.E. et le monde syndical et les répercussions du Marché commun sur les travailleurs. Une démocratisation plus poussée des institutions européennes, demandant notamment que le Parlement européen soit élu au suffrage direct, a été votée par les participants. De même, les propositions économiques à moyen terme de la C.E.E. ont reçu l'approbation des syndicats libres, à condition que leur mise en application se fasse avec la participation étroite des organisations représentatives des employeurs et des travailleurs.

L'Assemblée a « confirmé son appui à tous les efforts faits pour créer une Europe intégrée politiquement, économiquement et socialement » en rappelant que la Communauté doit rester ouverte à tous les Pays européens démocratiques qui acceptent les règles et l'esprit du Traité de Rome. Par contre, la résolution de l'Assemblée ajoute que « la Communauté ne peut faire aucune place aux pays où règne une dictature, comme l'Espagne et le Portugal, ni aux pays soumis à un régime totalitaire », mais se prononce pour la conclusion de conventions d'association semblables à celle conclue avec les Etats africains et malgache. Extension des associations avec les pays démocratiques, donc aussi liaison plus étroite avec les Etats-Unis, mais sur pied d'égalité :

c'est avec le statut de partenaire égal que la C. E. E. doit traiter avec les autres puissances économiques. En ce qui concerne les syndicats d'obédience communiste, l'Assemblée a rejeté toute collaboration avec eux. Sur le plan social et du travail, l'Assemblée générale des Syndicats libres des Six a voté une résolution affirmant notamment « la nécessité de créer un Comité permanent — par l'initiative de son Comité exécutif — pour une confrontation en matière de programmes, de revendications, de réalisations syndicales et de conventions collectives ». Ce Comité permettra de définir les revendications syndicales prioritaires communes aux syndicats libres des Six et notamment la semaine de quarante heures en cinq jours, la prolongation des congés annuels, l'égalité sociale entre ouvriers et employés, l'application du principe « à travail égal, salaire égal » pour les hommes et les femmes. En réaffirmant ce dernier principe, l'Assemblée générale a regretté que la Commission de la C.E.E. ait retardé l'harmonisation des salaires dans le Marché commun, entre tous

les travailleurs d'une part et entre hommes et femmes de l'autre. Toujours sur le plan social et du travail, l'Assemblée générale a condamné le fait qu'aucune suite n'ait encore été donnée aux conclusions des travaux de la Conférence européenne de Sécurité sociale de 1962.

H. G. Buitter, Secrétaire général du Secrétariat syndical européen — secrétariat chargé de mettre en application les décisions de l'Exécutif et de l'Assemblée générale des fédérations syndicales libres de la C.E.E., affiliées à la C.I.S.L. — a présenté le rapport d'activité de l'organisation. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin Ouest, a pris la parole au cours de la séance d'ouverture sur le thème « Les peuples veulent l'Europe », ainsi que P. Chatenet, Président de la Communauté de l'Euratom, P. Finet, membre de la Haute Autorité et de la Commission du Charbon et de l'Acier, S. Mansholt, Vice-Président de la Commission de la C.E.E., et L. Levi-Sandri, membre de la Commission et Président du Groupe des Affaires sociales, qui ont prononcé des allocutions inaugurales. Le discours de bienvenue fut fait par A. Bergeron, Secrétaire général de la fédération syndicale française, C.G.T.-F.O. Le 12 mars, O. Brenner, Président du syndicat allemand des métallurgistes, IG-Metall, a parlé des tâches du mouvement syndical dans une Europe intégrée.

L'Exécutif du Secrétariat syndical européen, qui a siégé avant l'ouverture de l'Assemblée générale, a désigné son Président en la personne de L. Rosenberg, Président de la fédération syndicale allemande, D.G.B., en remplacement de R. Bothereau (France) qui prend sa retraite.



# ACTIVITÉS EUROPÉENNES

## L'Aménagement du territoire

Les problèmes communs de la C.E.E. en matière de politique concernant la structure régionale et l'aménagement du territoire ont fait l'objet de discussions à Bruxelles entre le ministre fédéral de la Construction, M. Luecke, le président de la commission du Marché commun, le professeur Hallstein, le représentant allemand auprès de cette commission, M. von Groeben et d'autres personnalités dirigeants de la C.E.E.

Le ministre a annoncé à ce propos que le projet de loi relatif à l'aménagement du territoire serait vraisemblablement adopté par le Bundestag dans le courant de cette année, créant les conditions nécessaires à la réalisation de cet aménagement. Le ministre a constaté que de larges couches de l'opinion publique allemande manifestent, d'année en année, une compréhension croissante pour la nécessité de fonder cette politique sur des bases légales. Il a ajouté qu'il ne faisait pas de doute que les grandes réformes de structure de l'avenir pourront seulement être réalisées en commun et par une étroite coopération.

Au cours des conversations de Bruxelles, il a été constaté d'un commun accord que l'aménagement du territoire et la politique de structure régionale constituent une tâche européenne commune; que l'un et l'autre rendent nécessaire une coopération plus accentuée. Les conversations doivent se poursuivre, à l'avenir, dans des délais plus rapprochés en vue de coordonner toutes les mesures en matière de politique de structure.

## Les stages à l'étranger des étudiants en médecine

Après les savants, les techniciens et les économistes, les étudiants en médecine sont à

## 263.000 travailleurs réadaptés grâce au Marché Commun

En 1963, les concours du Fonds social européen octroyés par l'Exécutif du Marché Commun ont atteint un total de 7 561.477 dollars.

Les opérations auxquelles le Fonds a ainsi participé en 1963 ont permis à environ 80.500 travailleurs d'occuper un nouvel emploi après avoir bénéficié d'un stage de rééducation professionnelle ou d'une mesure de réinstallation.

Ces travailleurs se répartissent, par pays, de la façon suivante:

Allemagne (R.F.): 18.528 + 35.740 travailleurs italiens réinstallés;

Belgique: 994.

France: 5.304.

Italie: 18.929.

Pays-Bas: 1.016.

Le total des concours octroyés par le Fonds social européen s'élève, au terme des trois années d'activité, à la somme globale de 19.853.275 dollars; le nombre total des travailleurs concernés par les opérations au titre desquelles ces concours ont été octroyés est de 263.500. Allemagne (R.F.): 38.500 + 35.740 travailleurs italiens réinstallés; Belgique: 2.400; France: 15.050; Italie: 167.200; Pays-Bas: 4.600.

leur tour de plus en plus intéressés à parfaire leurs connaissances par des stages effectués à l'étranger durant les vacances. En Allemagne, la section « médecine » de la Fédération des Etudiants accorde maintenant une aide financière au Service universitaire d'échanges pour favoriser cette évolution, dont quelques chiffres donneront une idée: alors qu'environ 900 stages de ce genre avaient été enregistrés dans les années 1961 et 1962, plus de 1 100 étudiants en médecine ont ainsi « circulé » en 1963 entre l'Allemagne d'une part, 19 pays européens, le Canada, les Etats-Unis et le Sénégal d'autre part.

L'importance de ce mouvement est d'autant plus remarquable si l'on songe qu'une poignée d'étudiants l'a lancé de sa propre initiative, il y a à peine sept ans. Le démarrage initial

a été relativement lent, mais depuis 1959 les demandes d'inscription n'ont cessé d'augmenter.

Le bilan pour 1963 se chiffre à 1 107 « unités d'échange », le séjour d'un mois, effectué par un étudiant dans une clinique, comptant pour une unité. 592 étudiants étrangers ont ainsi pu être accueillis dans les établissements hospitaliers de 19 villes universitaires allemandes. 515 étudiants allemands, titulaires de trois inscriptions d'études cliniques et ayant accompli un stage de six semaines dans un hôpital en Allemagne ont eu l'occasion de se familiariser avec la pratique de la médecine dans d'autres pays. La durée des séjours a varié entre un mois et un trimestre, si bien que le nombre des unités d'échange ne correspond pas exactement à celui des stagiaires portés sur la liste d'échange.

# LE PRÉSIDENT ANTONIO SEGNI REÇOIT LE PRIX CHARLEMAGNE

## *pour services rendus à la cause européenne*

Au mois de mai le Président de la République Italienne retournera en Allemagne où, il y a moins d'un an, il se rendit en sa qualité de chef d'Etat et, cette fois, toujours pour raisons politiques, mais à titre personnel: M. Hermann Heusch, bourgmestre d'Aix la Chapelle a en effet annoncé à la fin du mois de mars que le « Prix Charlemagne » lui avait été décerné pour les services qu'il a rendus à la cause européenne.

Tous les milieux politiques des divers partis s'accordent pour approuver cet heureux choix. Le Prix sera officiellement décerné au Président de la République Italienne le jour de la Pentecôte le 7 mai, dans la salle historique du Couronnement, à la mairie d'Aix la Chapelle, en présence de toutes les personnalités politiques allemandes.

On a souligné qu'après Alcide de Gasperi, M. Antonio Segni est le second lauréat italien du Prix. La citation qui l'accompagnera est particulièrement louangeuse. Elle rappelle que le Président Segni a été l'un des six chefs de gouvernement signataires des Protocoles du Traité de Rome, le 25 mars 1957, pour l'institution de la Communauté Euro-

péenne et « qu'après la disparition d'Alcide De Gasperi, M. Antonio Segni a été le véritable animateur de la pensée européenne en Italie ».

M. Antonio Segni est la treizième personnalité politique qui se voit attribuer le Prix Charlemagne qui fut déjà décerné à Sir Winston Churchill, au Chancelier Conrad Adenauer, à Paul Henri Spaak et Edward Heath. Le Prix se monte à quelques milliers de marks, mais sa valeur symbolique est considérable. Le 7 mai on remettra au Président Segni le ruban de soie portant la médaille d'or ornée de l'effigie de l'empereur, d'après un dessin du XII siècle du grand empereur qui, le premier dans l'histoire unifia sous sa couronne en un royaume unique, les peuples des territoires de chaque côté du Rhin.

Au revers de la médaille figurent les armes d'Aix la Chapelle.

La cérémonie annuelle est désormais par tradition une fête populaire à laquelle participe toute la jeunesse rhénane. Le chœur municipal entonne l'hymne célèbre « Urbi Aquensis ». Le drapeau européen, avec le grand « E » blanc sur fond vert flotte-

ra cette année, omme tous les ans, sur tous les édifices publics et sur toutes les places de la grande ville industrielle et commerciale qui se trouve, par sa situation géographique, au carrefour de l'Allemagne, de la Belgique et de la Hollande, ce qui a décidé de sa vocation européenne.

Le choix du Président Segni récompense à coup sûr les mérites personnels de l'éminent homme d'Etat italien, mais n'est pas non plus sans signification politique. Quand, il y a dix ans, le Prix fut décerné à Churchill, il s'agissait du moment où le leader conservateur britannique entrevit l'évolution qui allait se produire à l'intérieur du bloc soviétique après la mort de Staline. C'est Churchill, avec son célèbre discours d'Aix la Chapelle, qui montra aux Européens la voie de l'union.

M. Antonio Segni n'a pas été seulement le signataire des Traités de Rome en ce qui concerne l'unité européenne; par la suite, il a apporté tous ses soins à empêcher le relâchement des liens européens et à solliciter constamment la reprise du processus constructif continental, aussi bien sur le plan économique que politique. Les deux années qui viennent de s'écouler ont été particulièrement ardues pour les progrès de l'union. Avec son sens de la mesure et sa foi inaltérée dans la bonne cause, le Président Segni a su faire oeuvre constructive de modération et de conciliation au cours de ses rencontres avec les Allemands comme durant ses récents voyages à Washington et à Paris. Les résultats qu'il a obtenus sont peut-être moins spectaculaires que d'autres, apparemment plus importants mais qui, en réalité contribuent beaucoup moins à la collaboration et à la pacification générale.

### *suite de la pag. 8*

Avec 87 places offertes, c'est à nouveau la France qui est arrivée en 1963 en tête des accueils. Un programme spécial établi par la Conférence franco-allemande des Recteurs a permis à 25 « carabins » allemands de séjourner 8 semaines à Nantes et 4 autres à Tours.

Après la France, les Etats-Unis ont joué un rôle important dans ce programme en recevant 63 stagiaires allemands. Ceux-ci avaient été répartis du 1er août au 30 septembre dans divers « Teaching Hospitals ». De bon-

nes possibilités de travail ont également été offertes par l'Angleterre (46 places) et la Suisse (40), sans oublier non plus l'Espagne (46), la Yougoslavie et la Norvège (chacune 35), la Grèce et l'Italie (chacune 32).

Parallèlement, chaque faculté allemande s'est efforcée d'augmenter le nombre des places mises à la disposition de postulants étrangers. Parmi ceux qui ont été accueillis, ce furent les Français les plus nombreux (174), suivis par les Espagnols (80), les Italiens (52) et les Grecs (42).

CONTRIBUTIONS À L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE \*

# DE BURLAMAQUI

par GIORGIO

Il arrive souvent, quand on consacre une monographie à un auteur, que l'on soit porté à en exagérer l'importance, sans prêter beaucoup d'attention aux précédents et aux sources de ses doctrines, et en attribuant, par contre, à celles-ci une influence prépondérante sur les doctrines des auteurs suivants, même si cette influence n'a été, en réalité, que minime. Un exemple de cette erreur de perspective (si l'on peut ainsi dire), nous est offert par une étude de D. Rodari sur Burlamaqui par rapport à Rousseau (1).

L'idée d'une comparaison entre ces deux auteurs n'était pas, à dire vrai, inopportune, car l'un et l'autre naquirent dans la même ville et abordèrent les mêmes problèmes. Il est intéressant de recueillir quelques informations spécialement sur le premier, tellement moins célèbre que le second, et de chercher à déterminer plus exactement les rapports véritablement existant entre eux deux.

Jean-Jacques Burlamaqui était né en 1694 à Genève, d'une famille d'origine italienne (de Lucques), laquelle avait été contrainte d'émigrer dès l'année 1591, comme bien d'autres, parce qu'elle avait embrassé la religion réformée. Le nom originaire de la famille, selon l'orthographe italienne, était Burlamachi (et non *Burlamacchi* comme le dit Rodari); et cette orthographe est encore celle des diverses éditions italiennes de ses principales oeuvres (2).

Les biographes nous disent qu'à l'âge de 26 ans il obtint dans sa ville natale une chaire de droit naturel et civil; puis il voyagea en France, en Angleterre où, à Oxford, il obtint des honneurs spéciaux, et en Hollande, où il rendit visite, à Groninge, au célèbre Barbeyrac. De retour à Genève en 1723, il enseigna jusqu'en 1740, année où il fut obligé d'y renoncer pour raisons de santé; il fut ensuite élu membre du Conseil Souverain, où il resta jusqu'à sa mort, qui advint le 3 avril 1748.

Sur la vie de Burlamaqui, la même année, Baulacre, bibliothécaire genevois, écrivit une importante notice, sous forme de lettre à Formey, secrétaire de l'Académie Royale de Berlin; cette notice (inclue dans *Bibl. German.*, 1750, T. VI, P. II) fut reproduite dans quelque éditions des oeuvres de Burlamaqui. Sur la vie du même, on peut également consulter les indications de Cotellet, dans la *Préface des Eléments du droit naturel* de B. (édit. Paris, 1820), celles de Teich-

mann dans *Rechtslexikon* de Holtzendorff (3. Aufl. 1880, s.v. *Burlamaqui*) et spécialement les autres écrits cités *infra*.

Les oeuvres de Burlamaqui, parmi lesquelles *naturel* (1747) et les *Principe du droit politique* (1751) (3), furent rééditées plusieurs fois, adoptées comme livres de texte et traduites dans plusieurs langues étrangères (4). Déjà, avant leur publication, leur contenu était connu de beaucoup, les cahiers préparés par l'auteur pour les leçons s'étant multipliés et diffusés (5).

On chercherait en vain dans ces écrits une véritable et profonde originalité de vues; mais ils sont appréciables pour le jugement généralement sain et équilibré et aussi pour l'ordre et la clarté, peu habituels en de telle matières; et ces dons expliquent la grande faveur avec laquelle ils furent accueillis.

Burlamaqui ne fut pas et ne voulut pas être un novateur dans la Philosophie du droit, mais plutôt un divulgateur et un commentateur des doctrines de jurisprudence prédominantes à son époque. Ses argumentations dérivent directement de celles de Grotius, Pufendorf, Cumberland, Thomasius, Wolff, Barbeyrac: « Il s'est beaucoup servi des remarques de M. Barbeyrac, dont il a même copié quelques unes sans le citer », remar-

\* D'autres essais historiques vont suivre.



# A J.-J. ROUSSEAU

DEL VECCHIO

quait déjà Hubner (6); et les historiens sont généralement d'accord pour reconnaître que l'auteur n'a que peu ou point d'originalité (7).

Ceci dit, il est clair qu'il faut se montrer prudent quand on parle de l'influence exercée par Burlamaqui. Ses oeuvres furent sans doute bien connues de Rousseau, qui en cite quelques passages dans la Préface au *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Mais elles furent, pour lui, une source d'informations sur les doctrines généralement admises de son temps, et que ces doctrines ne fussent pas, à son avis, satisfaisantes, résulte assez clairement du fait qu'il s'apprêta à traiter le sujet *ex novo*, en formulant d'autre manière le problème fondamental. Rappelons-nous ses paroles: « Le droit politique est encore à naître. Le seul moderne en état de créer cette grande science eût été... Montesquieu » (*Emile*, L. V.). Spécialement significatif est le fait qu'il ne prononce pas le nom de Burlamaqui, alors qu'il mentionne ceux qu'il considère comme ses vrais prédécesseurs (8).

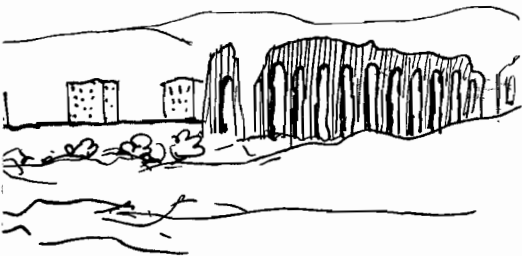
Pour découvrir les origines des idées de Rousseau, nous devons remonter plus haut, et nous arrêter sur des penseurs bien plus originaux et profonds que Burlamaqui, en particulier sur Hob-

bes, Sidney et notamment Locke. A son concitoyen et homonyme, Rousseau put emprunter quelques formes extrinsèques, quelques éléments accessoires dans la composition du *Contrat social*; ce qui suffit à rendre la comparaison intéressante, mais n'autorise certes pas à attribuer à Burlamaqui un rôle essentiel dans la formation de la pensée, incomparablement plus élevée, de Rousseau. Telle est précisément l'erreur dans laquelle est tombé, à mon avis, Rodari, dans l'écrit cité plus haut; et cette erreur n'a pas été entièrement évitée, même par d'autres auteurs qui, plus récemment, ont consacré à Burlamaqui des études (9).

En réalité, s'il existe dans les oeuvres des deux philosophes genevois des ressemblances (provenant du reste en grande partie de la communauté des sources), il existe aussi des différences considérables, qui font ressortir précisément l'originalité de Rousseau, sa plus grande vigueur spéculative et le caractère intrinsèque de son génie. La construction logique du contrat social et la notion correspondante de la souveraineté sont conçues par lui tout autrement que ne l'avait fait Burlamaqui; il suffit de rappeler que, pour ce dernier, la souveraineté n'est pas immanente chez le peuple, mais peut être divisée et attribuée à divers organes (10).

En général, dans la détermination de la teneur du contrat supposé et de la constitution juridique des Etats, Burlamaqui est fortement assujéti à cet empirisme dans lequel Grotius avait déjà glissé et qui ne fut définitivement surmonté que par Rousseau.

Il est donc tout à fait erroné de tirer de la comparaison un jugement favorable à Burlamaqui aux dépens de Rousseau qui, selon Rodari, ne devrait plus « désormais être considéré comme une autorité en tant que penseur et philosophe, mais seulement apprécié comme artiste incomparable » (op. cit., p. 665). Quelle valeur ont, à ce propos, le « bon sens observateur des contemporains » et « l'opinion populaire » à laquelle l'auteur se rapporte pour appuyer ses jugements, ressort assez clairement si l'on prend connaissance, par exemple, du livre de F. Macdonald (11). Pour nier l'importance de Rousseau en tant que philosophe et écrivain politique, il faut simplement ignorer, outre l'esprit véritable de ses oeuvres, la genèse de l'Ethique kantienne et celle des Constitutions modernes.



Notes se rapportant à l'article  
« DE BURLAMAQUI » a P. J. Rousseau

(1) DOMENICO RODARI, *Gian Giacomo Burlamacchi et G.G. Rousseau (Una fonte trascurata del Contrat social)*. Dans « Rivista Filosofica », Vol. XI (1908), Fasc V et Supplément (1909).

(2) *Principii del diritto naturale* di C.B.C. BURLAMACHI, trad. dal francese del C.B.C. (Venezia, 1780); *Principii del diritto politico* (ibid.); *Principii del diritto della natura e delle genti* di G.G. BURLAMACHI, avec adjonction de F. DE FELICE (dans huit tomes, Siena, 1780-1782); autres éditions: Venezia, 1797; *ibid.*, 1820; Napoli, 1825; *ibid.*, 1832. Il y a aussi une traduction (de G. UMILI) des *Elementi del diritto naturale* (Napoli, 1829), où apparaît toutefois le nom de BURLAMAQUI.

(3) Ces deux œuvres furent par la suite réimprimées ensemble, sous le titre: *Principes du droit naturel et politique* (Genève, 1763) et sous le titre *Principes du droit de la nature et des gens* (Yverdon, 1766-1769). Il faut en outre rappeler un ouvrage que l'auteur avait écrit en latin: *Elementa iuris naturalis*, en édition posthume en 1754; il parut ensuite (en 1775) traduit en français, puis en italien, comme mentionné ci-dessus.

(4) Avant même d'être traduites en italien, les œuvres de B. le furent en anglais (J. BURLAMAQUI, *The principles of natural and political law*, translated into English by NUGENT, 2 vol., London, 1748-1752) et en d'autres langues (en hollandais, 1750; en danois, 1757); suivit aussi une traduction espagnole (1825). De toutes ces éditions, comme des éditions italiennes et des éditions originales en français, furent effectuées plusieurs réimpressions, les œuvres de B. ayant été adoptées pour usage didactique dans de nombreux Pays (y compris l'Angleterre et l'Amérique). Sur le succès des œuvres de B. v. spécialement: R.F. HARVEY, *J.-J. Burlamaqui: A Liberal Tradition in American Constitutionalism* (Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1937); B. GAGNEBIN, *Burlamaqui et le droit naturel* (Genève, 1944), p. 227 et 292.

(5) V. à ce propos G. VALLETTE, *J.-J. Rousseau genevois* (Paris-Genève, 1911) et le compte-rendu de C. BORGEAUD dans « Annales de la Société J.-J.-Rousseau » (Genève, T. VIII, 1912), p. 359 et suiv. Voir aussi l'article de TH. J. COOK, *The influence of the Protestant atmosphere of Geneva on the writings and character of Rousseau* (in « *Economica* », London, N. 23, June 1923, p. 191-215).

(6) M. HUBNER, *Essai sur l'histoire du droit naturel* (Londres, 1757-1758), T. II, p. 381.

(7) V. par ex. H. Lintz, *Entwurf einer Geschichte der Rechtsphilosophie* (Danzig, 1846), p. 66; P. JANET, *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale* (3e édit., Paris, 1887), T. II, p. 261. Cfr. les jugements de R.F. HARVEY et de B. GAGNEBIN, dans les monographies citées plus haut (n. 4); en outre, parmi les plus récents: N. BOBBIO, *Il diritto naturale nel secolo XVIII* (Torino, 1947), qui considère Burlamaqui comme « le plus grand épigone de l'école pufendorfienne, propagée en Suisse par les traductions et commentaires de Barbeyrac » (p. 153), et remarque que, parfois, il accepte même des principes de l'école opposée; R. DERATHE, *J.-J. Rousseau*

*et la science politique de son temps* (Paris, 1950), qui réfute l'opinion selon laquelle Burlamaqui aurait été « le maître de Rousseau en matière de droit naturel et politique », et remarque que par contre, « Burlamaqui n'a été qu'un vulgarisateur de talent, sans aucune originalité », de telle sorte que (sauf peut-être en ce qui concerne les pouvoirs de l'Etat en matière religieuse), « Rousseau ne doit rien ou presque rien au célèbre professeur de l'Académie de Calvin » (p. 34-89). De même, N. MATTEUCCI, dans son étude sur *J. Mallet-Du Pan* (Napoli, 1957), reconnaît que « Burlamaqui ne fut certes pas un penseur bien original, mais ne fit que répéter et divulguer les concepts de l'école du droit naturel » (p. 20), tout en affirmant son importance dans l'histoire de la culture et aussi de la politique genevoise.

(8) *Lettres écrites de la montagne*, Première partie, Lettre VI, à la fin.

(9) Cfr., à ce propos, GAGNEBIN, op. cit., p. 252. L'importance de la pensée de Burlamaqui a été parfois exagérée non seulement quand on l'a comparée à celle de Rousseau, mais aussi par rapport à l'influence que les œuvres de Burlamaqui auraient eue dans la formation de la Constitution américaine. Il est vrai, comme nous l'avons déjà remarqué, que ces œuvres furent largement répandues en Amérique, et l'on peut admettre que Jefferson en ait tenu compte quand il formula les principes de la Constitution américaine (comme l'affirme R.F. HARVEY dans l'op. cit.) Mais il est certain que Jefferson et les autres politiciens américains tinrent également compte d'autres œuvres, notamment de celles de Locke, et en général des théories du droit naturel qui déjà, comme on sait, avaient joué un rôle important en Angleterre jusque dans le domaine législatif (il suffit de rappeler le *bill of rights* de 1689), encore qu'elles fussent souvent présentées comme la confirmation d'anciennes traditions juridiques. Les maximes énoncées par Jefferson (comme il a été remarqué à juste titre) « were the common property of the time. Jefferson's theory followed a line of thought already marked out during the English revolution by Milton, Sidney and Locke » (C. E. MERRIAM, *The Political Theory of Jefferson*, dans « *Political Science Quarterly* », Vol. XVII, 1902, p. 42 et suiv.).

Les œuvres de Burlamaqui appartiennent à ce grand courant de pensée, et ne doivent pas être considérées isolément comme la seule ni la principale source d'inspiration. Il faut aussi rappeler qu'à partir de 1762, c'est-à-dire dès la publication du *Contrat social*, les idées de Rousseau se répandirent et suscitèrent des échos aussi en Amérique. Si elles ont exercé une influence de quelque poids est une question controversée. V. à ce propos, en particulier, L. ROSENTHAL, *Rousseau in Philadelphia* (dans « *Magazine of American History* », Vol. XII, 1884, p. 46-55), qui rapporte les opinions de divers auteurs, dont la majeure partie donnent surtout du relief à Locke, et quelques uns aussi à Montesquieu. Mais aucun ne parle particulièrement de Burlamaqui.

(10) Selon Burlamaqui (qui tenait certainement compte des conditions particulières de la république de Genève), pour assurer la liberté des citoyens, en évitant aussi bien les inconvénients des gouvernements absolus que ceux des gouver-

*Les travaux de l'UNESCO*

## LES SCIENCES SOCIALES ET L'AFRIQUE

L'ouvrage de 376 pages qui vient de paraître sous le titre de *Africanistes spécialistes de Sciences sociales* constitue le premier essai de recensement méthodique des auteurs qui, en Afrique même comme dans le monde entier, font des sociétés et des cultures de ce continent l'objet de leur étude.

Préparé par l'Unesco et publié par les soins de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de la Sorbonne, ce répertoire bilingue (Français et Anglais) fournit, sous une forme succincte mais complète, une documentation biographique et professionnelle sur plus de 2.000 spécialistes issus aussi bien de pays et de territoires africains que d'autres régions du monde.

Les domaines scientifiques considérés dépassent les limites communément admises pour les sciences sociales; en effet, lit-on dans l'introduction, si « la priorité a été donnée à certaines disciplines des sciences sociales telles que sciences économiques, anthropologie sociale et culturelle, sociologie, psychologie, science politique, relations internationales et droit », on a tenu compte d'autres études interdisciplinaires (criminologie, démographie, etc.), ainsi que de sciences humaines et classiques comme l'archéologie, l'histoire, la musicologie, la linguistique, etc., dans la mesure où elles ont contribué à l'étude scientifique de certains phénomènes sociaux. Bien entendu, pour les spécialistes de ces disciplines en quelque sorte marginales par rapport aux sciences sociales, on a moins que pour celles-ci tenté de dresser des listes complètes.

Entrepris dès 1959, le rassemblement des données a été poursuivi pendant les deux années suivantes. Un questionnaire avait été adressé par l'Unesco à un très grand nombre de spécialistes, aux Commissions nationales pour l'Unesco, aux représentants gouvernementaux des nouveaux pays africains. Les renseignements obtenus seront tenus ultérieurement à jour par l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, dans un fichier de la future Maison des Sciences de l'Homme, à Paris.

L'ouvrage s'achève par deux index très détaillés, par sujets et géographique: de ce dernier, il ressort que, sur les quelque quatre-vingt pays dont sont originaires les spécialistes dénombrés, plus de trente sont africains. Les pays qui paraissent avoir retenu le plus largement l'attention des africanistes sont, dans l'ordre, le Nigéria, le Congo (Léopoldville), les Rhodésies et le Nyassaland, le Ghana, le Cameroun et le Soudan, - mis à part, bien entendu, les deux extrémités du continent, l'Afrique du Sud et les pays de l'Afrique du Nord.

(suite de la p. 12)

nements populaire, il convient de confier « l'exercice des différentes parties du pouvoir souverain à différentes personnes ou à différents corps qui pourront agir chacun indépendamment les uns des autres » (*Principes du droit politique*, F. II, C.I., § 10; cfr. P.I., C. VII, § 48 et 50, C. VII, § 1). Certaine observation du même ouvrage (P.I., C.V., § 5), semble en contraste avec cette thèse; laquelle est toutefois prédominante dans la pensée de Burlamaqui. Son concept de l'« équilibre » ou « balancement » des pouvoirs, d'où résulterait un frein réciproque, devance évidemment la célèbre formule (de peu postérieure) de Montesquieu, et est — comme on l'a remarqué — peut-être la seule chose originale de l'oeuvre de Burlamaqui (cfr. GAGNEBIN, op. cit., p. 183 et suiv.; DERATHE, op. cit., p. 287 et suiv.; MATTEUCCI, op. cit., p. 18 et suiv.). Il s'agit du reste d'une originalité assez relative, car une thèse analogue avait été soutenue par d'autres à cette époque et mé-

me bien avant, tandis qu'elle correspondait en substance au système alors en vigueur à Genève. Il est certain que cette thèse, en ce qu'elle affirme la division de la souveraineté, diffère sensiblement de la conception de Rousseau qui, dans le *Contrat social* déclare au contraire: « L'autorité souveraine est simple et une, et l'on ne peut la diviser sans la détruire » (L. III, C. XIII; cfr. L. II, C. II). Sur ce point la théorie de Rousseau se rencontre avec celle de HOBBS, qui considère contraire à l'essence de l'Etat (« against the essence of a commonwealth ») la doctrine « that the sovereign power may be divided; for powers divided mutually destroy each other » (*Leviathan*, P. II, C. XXIX). Il est superflu de dire que sur d'autres points essentiels la conception de Rousseau diffère de celle de Hobbes encore plus que de celle de Burlamaqui.

(11) F. MACDONALD, *J.-J. Rousseau* (London, 1906). Cfr. « Annales de la Société J.-J. Rousseau », T. III (1907), p. 256.

# La nouvelle conjoncture en Roumanie

(Extrait du "Syndicaliste exilé" - février 1964)

## Vers une plus grande autonomie économique

La direction communiste de Bucarest continue d'appliquer sa nouvelle ligne, surtout en matière économique. Les velléités d'assurer au pays une plus grande autonomie économique au sein du bloc oriental se confirment. Aussi, les responsables de l'économie roumaine s'efforcent d'élargir les échanges avec l'Occident, échanges permettant, grâce à des livraisons de machines et équipements, de réaliser les projets d'implantation d'une nouvelle industrie et de modernisation et d'agrandissement des différentes entreprises.

## Mesures contre l'emprise culturelle soviétique

Plus spectaculaires sont les récentes mesures ayant pour but de réduire l'influence écrasante de la culture russe en Roumanie. Cette influence a été imposée par Moscou après la dernière guerre mondiale avec la complicité de l'équipe dirigeante communiste. Lors de la rentrée universitaire, un décret en apparence anodin, réorganise les Facultés de Lettres du pays, et supprima l'Institut « Maxime Gorke », de Bucarest, institution datant de la période stalinienne et chargée de former des cadres pédagogiques pour l'enseignement de la langue russe et la diffusion de la culture soviétique. Cet institut disparaît et est remplacé par une chaire de langue russe appartenant à la section des langues slaves, à la Faculté de lettres de l'Université de Bucarest. Le russe devient donc une langue d'importance égale aux autres langues étrangères, sur le plan de l'enseignement supérieur.



Une autre mesure sur le plan de l'édition confirme la même tendance de réparer les exagérations pro-russes et de donner ainsi satisfaction à l'état d'esprit peu favorable de la population roumaine envers tout ce qui provient de Moscou. L'édition « Livre Russe » et les librairies appartenant au même groupe (firme créée dès les premiers temps de l'occupation soviétique pour imposer le monopole de la langue et du livre russes), ont fait place à une librairie de littérature universelle. Dans ce domaine, les privilèges imposés par Moscou disparaissent également. Très timidement, une orientation plus favorable à la reprise des contacts avec la culture occidentale, s'ébauche en Roumanie, malgré les réticences des responsables communistes du secteur culturel. Ainsi, un théâtre de Bucarest est en train de monter la pièce d'Eugène Ionesco « Le Rhinocéros ». Il est même question d'inviter l'auteur à l'occasion de la sortie de sa pièce. Pour mesurer ce changement, il convient de rappeler que Ionesco était, jusqu'à ces derniers temps, considéré comme le représentant-type du « théâtre décadent ». Cette initiative très audacieuse pour un pays communiste où l'esprit stalinien n'a guère disparu, ne doit pas faire oublier que dans l'ensemble, le réalisme socialiste le plus dogmatique continue à sévir

dans la vie culturelle et artistique roumaine.

Autre fait considéré comme très significatif par les intellectuels du pays: celui du remplacement de l'édition roumaine de la revue hebdomadaire soviétique « Temps Nouveaux », par un hebdomadaire paraissant à Bucarest, sous le patronage de l'Union des Journalistes Roumains. Cette publication « Lumea » (Monde) se caractérise par le désir de sortir de la routine qui imposait, hier encore aux journalistes du régime, l'obligation de dépeindre la situation dans les pays non communistes dans les couleurs les plus sombres et d'exalter, les merveilles du monde communiste. Les articles de politique extérieure rédigés par les journalistes roumains, s'efforcent, maintenant, d'éviter tout excès de zèle communiste. Des extraits de la presse étrangère non communiste permettent, pour la première fois, au lecteur roumain, de prendre connaissance des points de vue occidentaux sur différents problèmes de moindre importance. Le fait d'avoir résilié le contrat avec la revue soviétique « Temps Nouveaux », au profit d'une nouvelle publication de politique extérieure rédigée par les journalistes roumains, témoigne du désir de secouer une tutelle gênante, et démontre une audace dont jusqu'à présent les régimes de Pankow et de Prague n'ont jamais fait preuve.

## Changements sur le plan syndical?

De nombreux témoignages de la part de visiteurs étrangers venant de Roumanie ainsi que des Roumains ayant quitté le pays, confirment que malgré les suc-

cès du plan d'industrialisation, et le fait qu'en Roumanie la dernière récolte ait été relativement bonne, les conditions de vie restent très difficiles pour la majorité de la population. Les prix des articles de consommation courante, surtout en ce qui concerne les produits alimentaires, ne permettent point à l'ouvrier moyen de jouir d'une certaine abondance. Les travailleurs et les autres catégories de salariés n'ont guère changé leur attitude d'indifférence et souvent d'hostilité envers l'organisation syndicale du pays. Le rôle de cette organisation a très peu changé malgré la destalinisation plus formelle que réelle. Comme par le passé, les millions de membres de cette organisation sont obligés de suivre les initiatives de la direction syndicale qui, à son tour, reste sous le contrôle le plus étroit des chefs du parti.

L'absence de démocratie dans l'organisation est illustrée par le fait que les délibérations de la direction syndicale restent secrètes. Les syndiqués ne connaissent en vérité que les mesures concernant leur mobilisation à de nouvelles tâches dans la production.

En voici des preuves: dans le courant de l'été 1963, a été organisé un important plenum élargi de la direction syndicale. Le communiqué publié après cette réunion dans la presse syndicale, révèle que « la résolution adoptée en conclusion de ces discussions... prévoit des mesures destinées à améliorer l'organisation et l'élargissement des conférences de production, ainsi que l'organisation des réunions syndicales. Elle prévoit aussi la diminution du nombre des séances et l'amélioration des résultats sur la base des discussions qui ont eu lieu au cours de ces séances, le renforcement des liens entre les comités des syndicats et les organisations syndicales du lieu du travail, l'amélioration de la direction des groupes syndicaux ». Malgré sa brièveté, cet extrait éclaire le lecteur sur le fait que « l'organisation et la manière dont se déroulent les conférences de production ainsi que les réunions syndicales, ne donnent

## GIORGIO DEL VECCHIO

### Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand

Sa Sainteté Paul VI a bien voulu honorer le directeur de notre revue, professeur Giorgio Del Vecchio, de la plaque de l'Ordre de saint Grégoire le Grand. Cette haute distinction a été remise au professeur Del Vecchio par le cardinal Cicognani, au Vatican.

Le « Bulletin Européen » adresse à son éminent Directeur, en cette heureuse circonstance, ses plus vives congratulations.

point satisfaction aux responsables de cette organisation de masse ». Il est à supposer que ces conférences de production, qui, en Roumanie, devaient permettre aux salariés d'une entreprise de participer à la discussion du plan présenté par l'administration, mais qui en réalité poursuivent le but de faire antérioriser les décisions prises d'avance par l'administration, et des syndicats des entreprises, se déroulent d'une tout autre manière que l'auraient voulu leurs organisateurs. En sachant qu'ils ne peuvent point influencer sur les décisions qui seront adoptées, les salariés se réfugient dans une attitude passive. A ces discussions participent, en dehors des cadres des ouvriers membres du parti et désignés par leur organisation pour soutenir le point de vue de l'administration. De temps à autre, et essentiellement dans les entreprises où règne un lourd mécontentement, les organisateurs des conférences de production débordés, sont mis en accusation par les ouvriers donnant libre cours à leurs requêtes. L'équipe dirigeante du parti et des syndicats préférerait à ces deux formes de discussions une solution leur permettant d'obtenir une participation plus active de la

part des salariés à ces réunions, sans que pour cela les ouvriers imposent une tournure revendicatrice à ces discussions.

Au début du mois de janvier, un autre plenum de la direction des syndicats, ayant pour but de discuter des mesures à prendre en vue d'assurer la réalisation du plan de 1964, insista de nouveau sur la nécessité d'améliorer le travail des syndicats. Commentant les tâches attribuées aux syndicats, l'organe central « Munca », révèle que « le parti a confié aux syndicats la tâche et la grande responsabilité consistant à réduire sans cesse le niveau de l'organisation et du développement de la compétition socialiste ».

Il s'agit ici d'une requête de la part des responsables du parti, renouvelée chaque année. Il est à supposer que malgré le fait que de telles compétitions « socialiste » aient eu lieu depuis quinze ans, la manière dont se développent régulièrement de telles émulations, ne correspond guère aux dessins des organisateurs. Ceci est bien la preuve que les ouvriers n'ont pas désarmé devant une politique d'augmentation de la productivité, qui leur impose sans cesse des sacrifices.

J. Serbeanu

*A la F.A.O. de Rome*

## Deficit commercial de 11 milliards de dollars dans les pays en voie de développement en 1970

Les pays en voie de développement, une centaine, auront besoin en 1970 d'au moins 11 milliards de dollars au titre des opérations courantes et des opérations à long terme en capital pour arriver au but fixé par la décennie des Nations Unies pour le développement, c'est-à-dire une croissance économique de 5 pour cent par an. Telle est l'estimation faite par le Dr. Gerda Blau, directeur des études spéciales de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), dans un exposé qu'elle a présenté à la Conférence de Chatham House, qui s'est tenue à Bellagio (Italie) en septembre dernier. Cet exposé a été publié sous le titre: « Recettes d'exportation des produits de base et croissance économique ». Il a paru au « Bulletin mensuel — économie et statistique agricoles » que publie la FAO.

L'auteur y examine trois types de mesures qui pourraient prendre les pays importateurs. Il s'agit: 1) de mesures ayant pour effet de renforcer l'action des lois du marché libre; 2) de mesures ayant pour effet d'affaiblir les lois du marché libre; 3) ou de mesures qui se fondent plus ou moins sur l'acceptation du statu quo.

Les deux premiers types se heurteraient sans doute à l'opposition de principe des pays importateurs mais, néanmoins, il faudra les examiner pour trouver des solutions au problème de la croissance économique des pays en voie de développement.

Sur la base des recettes d'exportation des pays peu développés en 1959 (recettes d'exportation proprement dites, prêts moins service de la dette et dons), le Dr Blau calcule que

ces pays auront besoin de 49 milliards de dollars en 1970 pour financer leurs importations et les coûts nets de service. A moins d'un renversement de la tendance, les recettes des exportations des pays sous-développés ne pourront vraisemblablement pas dépasser 29 milliards de dollars, soit une expansion de moins de 50 pour cent par rapport à 1959. En supposant que l'aide étrangère et autres transferts nets de capitaux doublent par rapport à 1959 et atteignent 9 milliards de dollars, il resterait encore « un déficit hypothétique » de 11 milliards de dollars.

Les exportations traditionnelles de produits primaires, essentiellement d'origine agricole, de ces pays ne représentent pas moins, à l'heure actuelle, de 90 pour cent des recettes en devises que les pays d'Afrique, d'Asie (non compris le Japon) et d'Amérique latine tirent de leurs exportations vers le reste du monde. En outre, entrent dans le calcul les exportations de pétrole qui représentent plus du quart des recettes totales des exportations des produits primaires vers le reste du monde. Or les pays exportateurs de pétrole ne sont pas nombreux et si on les exclut du

calcul, on constate que plus de 80 pour cent des recettes d'exportation de produits primaires du groupe sont dus à des produits agricoles. Les recettes d'exportation du secteur agricole n'ont augmenté que lentement car le volume des exportations s'est développé moins vite et la baisse des cours a été plus marquée dans le cas des produits agricoles que dans celui de presque tous les autres produits. Enfin, l'économie de nombreux pays reste vulnérable car leurs recettes d'exportation dépendent d'un ou de deux produits seulement.

C'est ainsi que 90 pour cent des recettes totales d'exportation de la Birmanie et du Soudan proviennent du secteur agricole. Dans cette proportion, les exportations de riz représentent 69 pour cent des recettes de la Birmanie, et celles de coton et d'arachides 70 pour cent des recettes du Soudan. Le café, le cacao et les bananes représentent 64 à 92 pour cent des recettes d'exportation du Brésil, de Costa Rica, de l'Equateur, du Honduras et de Panama; le cacao, 66 pour cent des recettes du Ghana; le jute et le coton, 63 pour cent des recettes du Pakistan, et le thé et le caoutchouc, 82 pour cent des recettes de Ceylan.

Le Dr Blau examine, dans son article, huit types de mesures que les pays industrialisés importateurs pourraient adopter, la mesure dans laquelle les exportations des pays en voie de développement seraient affectées par chacune d'elles et l'incidence éventuelle qu'elles auraient sur les différentes branches économiques des pays importateurs. C'est ainsi que des ententes limitant l'expansion de l'emploi des produits synthétiques qui font actuellement concurrence à de



nombreux produits naturels amélioreraient les exportations agricoles des pays en voie de développement de 6,5 milliards de dollars. Une telle mesure serait supportée par les pays importateurs. Des accords internationaux, visant principalement à relever les prix par l'imposition de contingents aux exportations des pays en voie de développement, augmenteraient les exportations de ces pays de 3,3 milliards de dollars. Ces accords affecteraient surtout le café, le cacao et le thé pour lesquels il n'existe pas de produits de remplacement dans les pays à revenus élevés. Ce serait finalement les consommateurs qui supporteraient l'incidence de ces accords. Des prélèvements à l'importation dans les pays industrialisés qui seraient remboursés aux pays exportateurs amélioreraient les recettes de ces derniers pays de plus de 7 milliards de dollars et ce serait encore les consommateurs des pays importateurs qui en subiraient l'incidence. Mais les pays en voie de développement n'en tireraient des bénéfices qu'en fonction des prix qui s'établiraient sur les marchés mondiaux et qui varieraient suivant le produit et la situation de l'offre et de la demande.

Une donnée importante du problème a trait aux produits exportés bruts par les pays en voie de développement. Un certain nombre de pays importateurs en effet imposent des droits à l'importation plus élevés pour les produits transformés que pour les produits bruts. C'est ainsi que la taxe est plus élevée pour les graines oléagineuses, pour les textiles que pour les fibres par exemple. Ces droits préférentiels affecteront 80 pour cent de tous les produits primaires exportés par les pays en voie de développement.

L'auteur de l'article demande « un cadre plus complet que les conceptions fragmentaires et hétérogènes des problèmes du commerce, de l'assistance et du commerce assisté qui sont actuellement répandus et il recommande l'adoption d'une « assistance internationale à l'ajustement »

## VERS UN CODE MONDIAL DU COMMERCE DE LA PECHE

Douze experts se sont réunis du 18 au 29 février au Siège de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) à Rome pour commencer la rédaction de normes mondiales incorporés dans un code de principes du commerce international du poisson et des produits dérivés du poisson.

Ces travaux font partie de la tâche assignée à la Commission du Codex Alimentarius, entreprise commune à la FAO et à l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Le poisson et les dérivés du poisson forment le sujet d'étude d'un groupe particulier parmi de nombreux autres qui travaillent pour la Commission du Codex Alimentarius. D'autres groupes étudient le lait et les produits laitiers, les graisses et huiles, la volaille et les oeufs, la viande et les produits carnés, les fruits et les légumes, les céréales et autres. Jusqu'à présent, l'activité de la Com-

mission du Codex Alimentarius s'est limitée à deux branches particulières: les produits importants du commerce international et les produits peu différents d'une région géographique à l'autre.

En 1950, une tonne sur 4 de poisson pêché a été exportée. En 1961, cette proportion a augmenté pour passer à une tonne sur 3

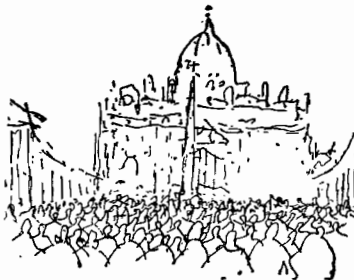
Tous les pays importants producteurs de poisson ont déjà promulgué des lois alimentaires et des règlements sur les normes qualitatives des produits de la pêche, déclare-t-on à la FAO. Les experts des pêches qui vont se réunir à Rome devront donc établir un instrument susceptible d'être accepté d'une façon internationale.

Le groupe, qui s'est réuni en février, se préoccupe surtout du thon à l'huile en boîte, du hareng à la sauce tomate en boîte et du thon congelé.

pour diminuer le déficit qui atteindra, estime-t-il, 11 milliards de dollars en 1970.

« Ce cadre plus complet » devrait comprendre: 1) une amélioration de la programmation internationale afin que les pays sous-développés puissent orienter, de concert, leurs programmes nationaux et qu'ils aient,

chacun d'eux, une connaissance et une compréhension pleines et entières des plans des autres et des problèmes du marché dans le reste du monde; 2) un financement compensatoire visant à pallier partiellement les effets des tendances défavorables du marché; 3) des accords internationaux sur les produits qui seraient les instruments d'une programmation internationale améliorée et sauvegarderaient la situation des pays en voie de développement sur les marchés mondiaux; 4) la diminution des obstacles au commerce et l'examen de mesures spéciales telles que l'utilisation des prélèvements à l'importation qui seraient restitués aux pays exportateurs; 5) enfin, l'établissement de nouveaux principes internationaux sur les rapports entre le commerce, l'aide et le commerce assisté.



## L'EUROCONTROL AÉRIEN

A partir du 1er mars le service de contrôle de la circulation aérienne à plus de 6.000 mètres, au-dessus de la Hollande, de la Belgique, de l'Allemagne Occidentale, de la France et du Royaume Uni a été placé sous la responsabilité de l'agence internationale « Eurocontrol » qui est aussitôt entrée en activité même si en phase initiale, le service est rempli par diverses organisations d'assistance des vols nationaux, mais sous la direction et la responsabilité de l'organisme international. Dans la phase qui suivra le service sera fourni directement par « Eurocontrol ».

En tout cas, dès maintenant le service de contrôle aérien unifié apportera à la navigation aérienne, sur grande partie de l'Europe Occidentale, une standardisation plus accentuée des formalités en même temps que leur simplification puisqu' il pourra opérer directement hors des limites des frontières.

L'Italie se trouve pour le moment exclue de ce service parce qu'en 1960 le gouvernement italien, sur la proposition du Ministère compétent, décida de ne pas adhérer à l'Eurocontrol mais de rester en attente et d'améliorer entre temps les systèmes nationaux d'assistance au vol.

Dans la pratique l'isolement italien n'est guère senti pour l'instant (quoique les services d'assistance au vol soient nécessairement inférieurs en Italie à ceux des autres Pays adhérents à l'Eurocontrol), mais il deviendra de plus en plus fâcheux avec le temps, au fur et à mesure que l'agence internationale assumera directement le contrôle aérien en modifiant les dispositions (sans consulter l'Italie) et introduira de nouveaux systèmes, déjà à l'étude à l'« unité expérimentale » de l'Eurocontrol, et en collaboration avec les

## EXPLOITATION DE LA MER POUR L'ALIMENTATION

*L'homme pourrait retirer de la mer beaucoup plus d'aliments protéiques qu'à présent, estime le Comité consultatif de la recherche sur les ressources de la mer.*

*Ce Comité de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) a été créé en 1962 par M. B.R. Sen, directeur général de l'Organisation. Il est composé de quinze spécialistes des pêches venant de onze pays différents. Il s'est réuni pour la deuxième fois du 6 au 12 février 1964.*

*Pour mieux exploiter les ressources de la mer, ont déclaré les membres du Comité dans le rapport final, il est nécessaire de les mieux connaître et de savoir comment elles doivent être exploitées. L'émergence de la pêche commerciale moderne constitue un des principaux problèmes qui se posent à une exploitation accrue et plus logique des ressources de la mer.*

*C'est ainsi, ont déclaré en substance les auteurs du rapport, qu'une exploitation pleinement rationnelle des poissons dans certaines régions déterminées exige de plus grands efforts de la part des pêcheurs mais la croissance rapide et la plus grande mobilité des flottes risquent d'entraîner le dépeuplement de certaines espèces avant même que l'on connaisse les limites de leur capacité de reproduction.*

*Il est sans doute important que l'homme sache de mieux en mieux prédire les changements de condition des régions de pêches, mais il est encore indispensable que la recherche marine soit planifiée à l'échelle mondiale, estime encore le Comité.*

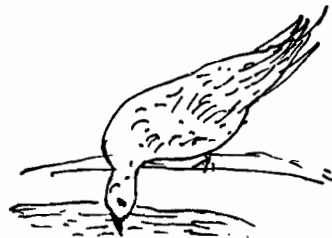
*Les lieux de pêche sont la propriété commune de l'humanité et ils ne pourront être exploités d'une façon rationnelle que s'il existe une recherche internationale des ressources marines bien coordonnée.*

*Le Comité a recommandé que le programme de la FAO concernant la recherche sur les ressources de la mer soit établi selon les priorités suivantes: évaluation des ressources vivantes de la mer et estimation de leur capacité productive; découverte des connaissances scientifiques nécessaires à la régulation de la pêche internationale afin d'en obtenir, à long terme, le maximum de bénéfice pour l'homme; et enfin recherches visant à l'amélioration des ressources de la mer.*

industries des cinq Pays adhérents.

Les effets négatifs de la non

participation italienne sont déjà sensibles au point de vue de la technique et de l'industrie (et demain au point de vue de la production), par rapport aux nouveaux appareils de navigation et de contrôle aérien. En 1962 et 1963, l'Eurocontrol a constitué ses organismes directifs, techniques, administratifs et d'étude, dont les Italiens sont évidemment exclus: or, plus se prolongera « l'attente » de l'Italie, et plus il lui sera difficile de s'insérer dans les cadres établis.



## Un Centre Européen à Berlin

M. Werner Dollinger, ministre fédéral du Trésor de l'Allemagne Occidentale, vient de poser la première pierre du « Centre Européen » qui va être édifié durant les deux prochaines années au cœur de Berlin-Ouest. Il s'élèvera sur un emplacement de 20 000 mètres carrés, situé entre l'église commémorative de l'Empereur Guillaume et la place Wittenberg. Cet ensemble se composera d'un immeuble haut de 22 étages destiné à des bureaux, ainsi que de divers autres immeubles dotés de « rues » commerçantes.

Il est notamment prévu d'y aménager un théâtre, un cabaret, une patinoire, un gymnase, un jardin d'enfants, plusieurs restaurants et un garage conçu pour 1 000 voitures.

On veut ainsi aménager un centre commerçant et culturel où les firmes les plus représentatives, de même que des avocats, médecins, architectes et autres membres des professions libérales pourront s'établir. Dans la « tour », qui sera l'immeuble le plus haut de Berlin, deux étages seront réservés à des médecins et à des laboratoires. Avocats, conseillers économiques et fiscaux occuperont un autre étage. Le rez de chaussée et les trois étages, réservés aux magasins de vente, seront reliés entre eux par un système de cours intérieures et de galeries, de façon que les visiteurs aient l'impression de toujours se trouver du côté « rue ». Une des cours intérieures sera ornée d'une fontaine romaine, une autre comportera une patinoire et enfin, dans une troisième sera installé un bain finlandais. Corridors et escaliers mécaniques faciliteront la circulation.

A côté du centre européen, sera construit un immeuble d'habitation de 12 étages, offrant des logements de 2 à 6 pièces; il sera équipé d'une piscine avec solarium et toit escamotable, prévue pour être chauffée en hiver.

## LES PARLEMENTAIRES DEVANT LA SCIENCE

*De nombreuses personnalités parlementaires et scientifiques participeront du 23 au 27 mai prochain à la Deuxième Conférence Parlementaire organisée à Vienne, par l'OCDE et le Conseil de l'Europe.*

Dès 1958, les Parlementaires de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe avaient exprimé leur souci de susciter l'intérêt des milieux parlementaires des pays Membres de l'institution pour une coopération plus poussée dans le domaine scientifique, c'est pourquoi l'Organisation de la Coopération et du Développement et le Conseil de l'Europe ont pris conjointement l'initiative d'organiser de telles rencontres.

En 1961, une première conférence rassemblait à Londres des parlementaires et des hommes de science. Elle a provoqué la création d'organismes de liaison Science-Parlement dans plusieurs pays d'Europe sur le modèle déjà existant dans quelques uns d'entre eux.

Il en résulte à la fois pour les parlementaires une connaissance plus précise des possibilités et des besoins de la science et pour les milieux scientifiques un accès plus facile à des ressources dont disposent, seuls, les Gouvernements.

Deux Ministres, MM. Quintin Hogg, Ministre pour la Science du Royaume-Uni et G. Palewski, Ministre d'Etat français chargé des questions scientifiques, traiteront à Vienne des incidences de la science sur la vie politique et de la politique scientifique nationale et internationale. Le point de vue des parlementaires sera exposé par M. Karl Czernetz, député socialiste autrichien et par les nombreux autres parlementaires.

La Deuxième Conférence Parlementaire et Scientifique sera le point de départ de nouvelles initiatives destinées à mettre toutes les ressources de la science contemporaine au service de la société démocratique et d'assurer à la science des pays libres d'Europe les moyens indispensables pour que tous les Européens profitent au maximum des progrès de la recherche.

### bulletin européen

Fondateur CONSTANTIN DRAGAN Directeur responsable : GIORGIO DEL VECCHIO  
Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME  
Tél. 671.260

### ABONNEMENTS

Italie . . . . .	Lires 2000	Etranger . . . . .	Dollars 3,-
ABONNEMENT D'HONNEUR - 5000		ABONNEMENT D'HONNEUR.. 10,-	

c/c postale Roma N. 1/16299

Edité par: Europa S.d.r.l. et

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/12/1951  
STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

# bulletin européen

**TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME**

**R O M E**

**Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN**

*ont collaboré...*

Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD  
A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEH-  
RENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul  
BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY,  
Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Sénateur Giuseppe CARON,  
Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE,  
Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO  
Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVIL-  
LE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N.  
EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul  
GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI,  
A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONE-  
SCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KAL-  
LAY, Jacques KAYSER, Stanislav KOUTNIK, Pierre de LANUX,  
LARS J LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CA-  
STIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N.  
MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE,  
Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET,  
Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo  
PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni  
PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX,  
Paul RAMADIER, Peter RATAZZI, Gonzague de REYNOLD, Jules  
ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE,  
Lucien de SAINTE-LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André  
SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WAR-  
NIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.